

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en Mairie
salle du conseil municipal

le vendredi 06 juillet 2018, à 18 heures

Affiché, le 29 JUIN 2018

Le Maire,
Jean-François ROCHAIX

ORDRE DU JOUR



Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25/05/2018.

- 1) Décision modificative n°2 Budget commune 2018
- 2) Subventions aux associations 2018
- 3) Tarifs des locations des bureaux du Pôle Henri Moissan
- 4) Piscine de Doucy – approbation des tarifs 2018
- 5) Participation aux frais de chauffage et d'entretien pour les appartements communaux hiver 2018-2019
- 6) Cantines scolaires communales – tarif au 01/09/2018 d'un ticket repas
- 7) Approbation des règlements intérieurs des cantines et garderies des écoles communales pour l'année scolaire 2018/2019
- 8) Convention avec la commune de Moûtiers pour la mise à disposition d'un agent
- 9) Création de postes
- 10) Convention de mise à disposition d'un garde champêtre avec la Commune d'Aigueblanche – avenant n°1
- 11) Convention avec le Cdg73 pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
- 12) Avenants n°2 au marché de déneigement saison 2017/2018
- 13) Avenant n°3 au marché de construction de la Maison de Celliers – Lot n°3 « Charpente bois, couverture, zinguerie »
- 14) Avenant n°2 au marché de construction de la Maison de Celliers – Lot n°8 « Carrelage faïence »
- 15) Accord de principe pour la réalisation d'une étude préalable au projet d'implantation d'une micro-centrale sur le ruisseau du Colomban par la Société « Forces Motrices du Gelon »
- 16) Accord de principe pour la réalisation d'une étude préalable au projet d'implantation d'une micro-centrale sur le ruisseau du Grand Nant de Pussy par la Société « Forces Motrices du Gelon »
- 17) Acquisition de la parcelle ZN 62 à Doucy
- 18) Inscription des coupes à l'état d'assiette pour 2019 en forêt communale de La Léchère-Doucy
- 19) Inscription des coupes à l'état d'assiette pour 2019 en forêt communale de La Léchère-Nâves
- 20) Inscription des coupes à l'état d'assiette pour 2019 en forêt communale de La Léchère-Pussy
- 21) Programme 2018 des travaux à réaliser en forêt communale de La Léchère-Pussy et Celliers : demande de subvention auprès du Conseil Régional
- 22) Motion pour soutenir l'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales (USAPR)
- 23) Décisions prises dans le cadre de la délégation d'attributions du conseil municipal au Maire (art. L2122-22 du CGCT)
- 24) Questions diverses